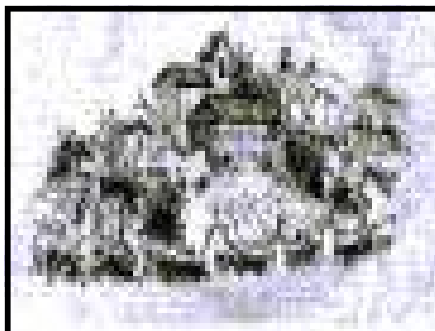


Le petit saint-montais

Si un veau aveugle entre dans le champ, au lieu de crier sur lui, tire-le par l'oreille.

Proverbe africain



Trimestriel
Foyer Rural
SAINT-MONT
N° 35
Printemps 2004

Éditorial

Les années semblent rythmées par la préparation de la fête du vin. Il faut dire que cette année les saint-montaises et les saint-montais vont mettre les petits plats dans les grands pour cette manifestation qui prend de plus en plus d'ampleur. Le village va revivre pendant trois jours aux heures médiévales. Merci à toutes celles et à tous ceux qui s'investissent sans compter pour la réussite de cette fête.

En attendant ce rendez-vous, bonne lecture.

Le Président du Foyer Rural,
Michel PETIT

Le petit *saint-montais* est le journal du foyer rural de Saint-Mont. Pour pouvoir le recevoir, pensez à acheter votre carte d'adhérent en vente chez Bernadette BOUEILH.

Au sommaire

Lire, en pages centrales, les échos du village, le programme de la fête du vin, les délibérations du conseil municipal, les rubriques locales,

Fête du vin 2004



C'est la fête du Saint-Mont. Cette année, venez flâner dans les rues du village qui retrouvera sa gloire médiévale. Vieux artisans, troubadours, saltimbanques, aubergistes vous accueilleront.

Du vendredi 26 mars au dimanche 28 mars 2004, profitez des dégustations de vin, des repas sur la place du village ou au foyer, des visites organisées dans la région.



Danger !
Pollution à SAINT-MONT
(lire en page 3)

La vie du village

Nouvelles en bref de A à Z

Actions sociales : Le transport intercommunal !

Sans être trop optimistes, le projet devrait se réaliser en juin 2004. Porté par l'ASSM, il concerne dans un premier temps 33 personnes des villages de Caumont, Tarsac, Saint-Germé, Saint-Mont et Labarthète. Deux circuits sont organisés à destination de Riscle, tous les vendredis matins de 9h00 à 12h00 (y compris le temps de trajet). Une participation de 1,50 € est demandée par personne pour l'aller et le retour. Ce sont les cars de l'entreprise REBEILLE qui assurent ce transport. Les personnes déjà inscrites seront informées individuellement des modalités pratiques. Si d'autres personnes souhaitent bénéficier de ce service, elles peuvent se faire connaître auprès des bénévoles permanents de l'ASSM, maison des associations, le jeudi matin de 10h00 à 12h00. (téléphone : 05 62 69 61 26)

Collectif des citoyens : dans le dernier numéro, les saint-montais s'inquiétaient des nuisances engendrées par la distillerie. Tout le monde peut être inquiet puisque l'enquête effectuée par notre amie Jacotte FEUGERE donne des résultats terrifiants. Il faut lire son article en page 3.

Gaz naturel : l'ouverture du marché à la concurrence nous incite à solliciter les éventuels fournisseurs privés qui souhaiteront opérer sur le territoire. Tant pis pour Gaz de France qui ne sait pas préserver sa place de leader en négligeant les clients potentiels. Il est toujours regrettable qu'une entreprise qui fut au départ publique n'assume plus une mission de service public ...

Fête du vin : Les costumes

Nous améliorons d'année en année le déroulement de cette fête. Cette année, plus de 50 saint-montais (hommes, femmes et enfants) porteront des costumes du matin au soir, pendant deux jours. Ces habits sont confectionnés par des bénévoles. Pour le bon fonctionnement des futures manifestations, nous vous demandons de bien vouloir ramener, après le 29 mars 2004, les costumes prêtés, lavés et repassés le jeudi matin de 10h00 à 12h00 à la maison des associations.

Fête du vin : Quelques conseils

Certains d'entre vous vont porter des costumes. Alors, en matière de chaussure, éviter les baskets—préférer les bottes souples, les sabots. Les hommes peuvent adopter des caleçons longs, des collants, des joggings étroits de couleur foncée avec de grosses chaussettes et surtout un laçage de liens du genou à la cheville (pour les liens de vigne, nous contacter). Si vous ne portez pas de tablier, ceinturez votre vêtement avec ce même lien ou de la ficelle. Pour les fillettes, il faut en matière de coiffure vous confectionner des couronnes de fleurs fraîches piquées dans des liens de raphia.
En cas de problème, nous contacter le jeudi matin de 10h à 12h à la maison des associations.

Ligne Haut Débit : Pas de nouvelles de la liaison ADSL qui doit être installée entre Riscle et Saint-Mont. Des essais devaient être faits pour une transmission aérienne (relais Vivadour et relais château d'eau) mais à ce jour, les résultats ne nous ont pas été communiqués.

La vie du village (suite)

Danger ! Pollution à SAINT-MONT

Le saviez-vous ?

Quand la distillerie fonctionne, son brûleur (qui date de 1967 !) utilise du fuel lourd.

Diverses substances polluantes sont rejetées dans l'air que nous respirons ... Parmi elles :

- le dioxyde de soufre à raison de 1134 milligrammes par mètre cube et par heure,
- des poussières noires et fines à raison de 233 milligrammes par mètre cube et par heure,
- le monoxyde d'azote (NO).

(Source : contrôle APAVE du 28 mars 2001 communiqué par la DRIRE—confirmation téléphonique du service technique de l'APAVE le 26 février 2004)

Or, l'arrêté ministériel du 10 janvier 2000 relatif à la qualité de l'air précise qu'à partir des mesures effectuées pendant une journée sur une zone donnée, on établit, pour chaque substance polluante, des indices de 1 à 10 avec :

1 —> Très bon

... à ...

10 —> Très mauvais.

- Pour le dioxyde de soufre, l'indice 10 (très mauvais) commence à partir de 600 mg/m³ (or nous avons 1134 mg/m³). **La distillerie crève le plafond !!!**
- Pour les poussières, l'indice de 10 (très mauvais) commence à partir de 125 mg/m³. **Or la distillerie a été contrôlée à 233 mg/m³.**
- Pour le monoxyde d'azote : **la distillerie en rejette 328 mg/m³, ce qui correspond à l'indice 9.**

Sachez que :

Le dioxyde de soufre irrite les muqueuses, la peau et les voies respiratoires supérieures (nez, gorge, bronches).

Les poussières (plus elles sont fines, plus elles pénètrent profondément dans les voies respiratoires) servent de vecteur à différentes substances toxiques cancérigènes ou mutagènes.

Le monoxyde d'azote affecte les fonctions pulmonaires et favorise les infections.

(Source : ORAMIP Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées).

Quant aux dégâts sur l'environnement, il vous suffit de **RE-GAR-DER** :

- les arbustes et les arbres noirs et nécrosés,
- les superstructures du pont,
- les panneaux indicateurs à l'entrée de notre charmant village.



Alors ? Qu'attendons-nous pour exiger de la propriétaire l'utilisation d'un combustible propre ? Et la réduction significative des rejets polluants ?

En matière de santé publique et de lutte contre les dangers liés à l'environnement (et suite à l'explosion de l'usine AZF), j'ai appris qu'obligation était faite d'établir un plan de mise en sécurité face aux risques majeurs (inondations, explosions, ...) pour tous les établissements scolaires. Qu'en est-il de celui de l'école de notre village par rapport à la distillerie ?

Jacotte FEUGERE

Un grand merci à Jacotte qui a su lire et interpréter des chiffres quelque peu hermétiques. Le collectif des citoyens de Saint-Mont reste très vigilant sur ces questions de pollution.

Si vous sentez concerné par ces problèmes (et peut-on ne pas l'être ?), rejoignez-nous car plus de voix se feront entendre, plus vite cessera cette destruction massive de notre cadre de vie. A-t-on le droit de laisser à nos enfants, nos petits-enfants, un village pollué ?

Pour vous informer des suites des actions à mener, n'hésitez pas à téléphoner à la coordonnatrice de ce collectif, Jacotte, le jeudi matin de 10h00 à 12h00 : **05 62 69 61 26.**

Nous comptons sur votre soutien.

Album photos



Un moment de nostalgie !

Merci à Josette COURTADE d'avoir su conserver ces cartes postales de SAINT-MONT. Les photographies ont été prises il y a ... quelques années. Alors, regardons-les ensemble.



Cette dernière carte postale appartient vraiment au passé puisque le monastère a retrouvé toute sa toiture.

Le petit saint-montais est heureux de vous offrir de temps en temps des visites dans le passé ; alors si vous possédez vous aussi des photos anciennes de la région, faites-nous les parvenir.



La vie du village (suite)



CARNET NOIR

Notre doyenne nous a quittés

Anna JEGUN qui allait bientôt fêter ses cent ans s'est éteinte entourée de sa grande famille. Cette "mémé au grand cœur" laisse le souvenir d'une dame courageuse, très gentille avec les adultes et les enfants. Tous ceux qui l'ont côtoyée, peuvent tirer des leçons de morale, de courage, avec les durs travaux auxquels elle a dû faire face durant un siècle, toujours de bonne humeur, jamais fatiguée ; elle prenait plaisir à nous raconter toutes ces péripéties...

Après cette douloureuse séparation, nous souhaitons beaucoup de courage à cette grande famille et particulièrement à Olga et à Jean qui l'ont bien choyée jusqu'à ses derniers jours, nous renouvelons nos sincères condoléances attristées.

Le foyer rural a oublié de féliciter deux habitants du village, Anne et Yves BRACKMAN, car l'été dernier, un petit garçon, Yves Junior, est né dans leur domicile de Bruxelles. Il fera la navette comme papa et maman entre la France et la Belgique mais en attendant, le foyer rural lui souhaite la bienvenue au village ...



CARNET ROSE

La Fête du Saint-Mont

SAMEDI 27 Mars 2004
DIMANCHE 28 MARS 2004

Autour du village et dans les rues de Saint Mont
Vous découvrirez une exposition d'outillage : de la charrue défonceuse au pressoir. Une exposition d'animaux de la ferme, et une animation de vieux métiers.

Animations du Samedi 27 Mars

A 10 heures : Autour de l'église Mise en perce du Faîte Rouge et Blanc, bénédiction du vin par les moines.

A partir de 11 Heures sur la place du village vous pourrez déguster :

- du vin chaud
- repas sur place "Tout Canard"

CUISINE AU TISON

- Bol de garbure
- Assiette tout canard
(Foie gras poêlé, magret grillé)
- Sandwiches au Foie gras ou magrets
- Croustades et café

- Un verre de vin de Saint Mont

A partir de 19 Heures Salle des Fêtes de Saint Mont (Réservation au 05 62 69 65 03)

Apéritif animé par Didier MUSIC sera suivi d'un repas

Au Menu :

Garbure
Cuisse canard confite
Gratin de légumes et Frites
Croustade
accompagné d'un verre de Saint Mont

Animations du Dimanche 28 Mars

La Fête du Saint-Mont (suite)

Voici l'organisation du travail retenue lors de la dernière réunion. Toute personne voulant aider est toujours la bienvenue. Il suffit de se faire connaître auprès du bureau du Foyer.

**SAMEDI 20/03/2004 /
DIMANCHE 20/03/2004
(si nécessaire)**

Faure, et d'autres volontaires Boueilh disponibles.

DIMANCHE 28 MARS

SAMEDI 27 MARS 2004

- **Corvée sur le chemin de ronde pour nettoyage et mise en place du grillage.**
- **Récupération et mise en place matériel, fagots sarments et osier :**

Michel Boueilh, Kléber Beau-
du , J-Marie Jégun, Michel
Couture, Sébastien Faure, Ca-
mille Courtade, Fernand Len-
fant, J-Louis Labruffe, Robert
Duvigneau, Francis Dupuy,
Marcel Moratello et d'autres
volontaires si disponibles.

VENDREDI 26 MARS 2004

**A 9 Heures : une équipe
pour aider Françoise**

**A 15 Heures : Préparation
légumes au Foyer :**

Kléber Beau-
du, Guy Feugère,
Fernand Lenfant, Marie Terré,
Marie Rose Boueilh, Annie
Couture, Marie Campagne,
Micheline Délos, Marguerite
Boueilh, Marcelle Boueilh, Ol-
ga Jégun, Yolande Charleuf,
Eliane Moratello, Paulette
Hourcadet, M.Claude Duvig-
neau .

**A 16 Heures : mise en place
matériel au village, tables,
bar, barriques :**

Arnaud Laporte, Serge
Boueilh, Michel Boueilh, Ca-
mille Courtade, Marcel Mora-
tello, J.Pierre Jégun, Robert
Duvignau, Christian Tollis,
J.Louis Labruffe.

Stéphane Descoubet, Sébas-
tien De Nodrest, Matthieu Pe-
tit, Michel Petit, Arnaud

Laporte, Sébastien

**A 9 Heures au plus tard au
village :**

Françoise Descoubet, Guy et
Jaquotte Feugère, Sébastien,
Dany et Loulou De Nodrest,
Michel Petit, Chantal Petit,
Serge Boueilh, Christophe
Pouymédou et sa copine, Ve-
ronique et son mari, Kléber
Beau-
du, Titou, Sarah Bordez,
Arnaud Laporte (chercher les
gâteaux), Sandrine Couture
(vin) et d'autres volontaires
disponibles.

Faire Café au Foyer.

A 14 heures au FOYER : Do-
minique Mazoyer, M.Claude
Duvignau, Paulette Hourcadet,
Eliane Moratello, Josette
Courtade, Yolande Charleuf,
Béatrice Rousseau, Aline Du-
bos.

A 19 Heures au Foyer :

Caisse : Guy Feugère et Mi-
chel Petit

Bar : Sébastien Faure, J.Louis
Labruffe, Philippe Boueilh, Ar-
naud Laporte, Patrick Har-
duya, Marcel Moratello, Ro-
bert Duvignau.

Service : Chantal Petit, Na-
thalie Laporte, Murielle
Boueilh, Nathalie Harduya,
Isabelle Labruffe, Ginette La-
bruffe, Eliane Moratello, Jo-
sette Courtade, M.Claude Du-
vignau, Sonia Labarbe, Gisèle
Boueilh, Pau-
lette Hourca-
det, Béatrice
R o u s s e a u ,
Aline Dubos.

Frites : Serge

Matin Nettoyage : J.Louis
Labruffe, Kléber Beau-
du, David Renaud, Michel Couture,
Fernand Lenfant, Marcel Mo-
ratello, Camille Courtade, Jac-
ques Dubos, Robert Duvignau
et Serge Boueilh .

Au Village :

Caisse : Guy Feugère

Françoise Descoubet, Ja-
quotte Feugère, Sébastien,
Dany et Loulou De Nodrest,
Sarah Bordez, Titou, Arnaud
Laporte (chercher les gâ-
teaux), Anny Couture, Yo-
lande Charleuf et d'autres vo-
lontaires disponibles.

Faire Café au Foyer.

Au Foyer :

Cuisine : Dominique, Michel
Petit, Chantal Petit, Eliane Mo-
ratello, Paulette Hourcadet,
Murielle Renaud.

Caisse : Michel Petit.

Service : Chantal Petit, Gisèle
Boueilh, Yolande Labarbe,
Paulette Hourcadet, Fabrice
Courtade, Natacha Lejeune,
Ginette Labruffe, Isabelle La-
bruffe, Eliane Moratello, Jo-
sette Courtade, Marcel Mora-
tello, Jérôme Courtade, Ca-
mille Courtade.

Bar : Jean Jacques Labarbe,
Arnaud Laporte, Jean Louis
Labruffe, J.Pierre Jégun.

Frites : David Renaud et
Laurent

**Une dernière réunion de mise au point se
tiendra le mercredi 24 Mars à 21h00 à la
Maison des Associations. Tous ceux qui
veulent venir nous aider peuvent se faire
connaître et sont invités à la réunion.**

En direct du conseil municipal

Mardi 16 décembre 2003

Cimetière : Le plan du cimetière est terminé, il va être mis au propre et sera à la disposition des Saint Montais afin d'apporter des modifications si nécessaire.

Madame Darrouzet a rencontré Monsieur le Maire et serait prête à vendre le terrain attenant pour agrandir le cimetière et faire un parking.

Devis d'une entreprise pour abattre les cyprès morts ou qui gênent :

4 cyprès abattus = 11 000 €. Le conseil trouve trop cher et demande à Monsieur le Maire de consulter d'autres entreprises pour d'autres devis.

Gaz naturel : Nous attendions une réponse positive, mais hélas c'est une réponse négative qui est parvenue. La rentabilité n'étant pas assurée, le dossier est classé sans suite.

Nous renouvellerons la demande d'ici quelques temps.

ADSL. Afin d'assurer la couverture du village et que tout le monde puisse profiter de ce projet pour utiliser Internet, une antenne devrait être posée sur le Château d'eau en liaison avec Vivadour. Un essai devrait être fait sous peu et si ça marche, Plaimont doit payer les frais. Accord du conseil.

Eau : Toujours à l'ordre du jour, beaucoup de travaux sur les lignes sont à prévoir. Donc faut-il se rallier à Riscle ou rester indépendant ? Monsieur le Maire nous signale que il n'y aura pas de subvention possible. Nous demandons à Monsieur le Maire avec deux conseillers de rencontrer le Syndicat de Riscle afin de nous faire des propositions.

Journée des vœux : Elle aura lieu le dimanche 4 janvier à 15 heures au Foyer. Comme d'habitude café, chocolat et il sera demandé aux dames des conseillers de faire quelques pâtisseries.

Presbytère : Un devis a été demandé à Monsieur Bayonnette, architecte à Viella, et le montant HTVA = 90 860 €. Aucune subvention n'est allouée sur des travaux d'habitat pour location. Peut être OPAH, mais à condition d'une location

Femme de Ménage : C'est Annie Mazoyer qui assure le ménage de la Mairie, du Foyer et de la maison des Associations.

Mardi 10 Février 2004

Travaux réseau d'eau : Un devis a été estimé à 220 000 € (Village, quartier du Cos, Tombille...) Après discussion aucune solution n'est arrêtée et pourtant des travaux urgents seraient nécessaire au village, des fuites les unes sur les autres apparaissent .

Compte Administratif de l'Eau :

Section Investissement : Dépenses = 10 284.19 €
Recettes = 30 842.20 € **Solde = + 20 558.01 €**

Section Fonctionnement :

Dépenses = 77 522.40 €

Recettes = 77 129.99 € **Solde = - 392.41 €**

De très gros problèmes nous attendent en 2005. Peut-on envisager de faire les travaux ou partir au Syndicat de Riscle et à quel prix ? Une commission doit étudier ce qu'il a lieu de faire sans trop pénaliser l'usager.

Cyprès du Cimetière :

Des devis nous ont été exposés :

1) **21 382 €** pour abattre 4 cyprès et en étêter 18

2) **46 000 €** pour le même travail

3) **3 375 €** pour abattre chaque cyprès

Après discussion, il est hors de question que la commune investisse de telle sommes. Les conseillers vont se rendre au cimetière samedi 14 Février, afin de trouver une solution du moins ceux qui peuvent être abattus en bordure.

Assainissement: Afin de ne pas pénaliser M. Goetfer, il est décidé de faire faire une tranchée par Jean-Pierre Jégun derrière le chemin des coustous, et les conseillers aideront à mettre les tuyaux en place. Si Jean-Pierre Jégun est libre, cette corvée est prévue le 28 Février.

Vérification Extincteurs : Il y en 7 au total actuellement la Société Protection qui était chargée de cette vérification annuelle pour un coût de 10 € pour chacun.

La Société IDS matelot à fait une proposition de beaucoup moins chère pour la même vérification. Accord du conseil pour changer de Société.

Emprunt Lotissement : La première échéance arrive au 05/03/2004 pour un montant de 30 089 €. Nous espérons vendre des lots très bientôt. Nous sommes étonné que ces lots n'intéressent personne. Les prix sont tirés au plus juste. Une corvée doit être faite pour planter des lauriers contre la réserve d'eau.

Chemin Lamanive : M. et Mme Descoubet cède à la commune pour l'euro symbolique la partie qui les concerne, avec une réserve de ne pas interdire les poids lourds de passer. Accord du conseil.

Peinture pour zone autobus : Sitôt que l'on trouve la peinture, le travail sera effectué par l'employé communal.

Elections cantonales :

Réunions prévues à Saint Mont :

12 mars à 20 H 30 Monsieur Jean MINVIELLE

17 Mars à 20 H 30 Monsieur Guy DARRIEUX

Tous les Saint Montais sont conviés à ces réunions.

En bref

JOUONS

L'inconnu du dernier numéro

Il s'agissait de **Marguerite BOUEILH** (née LOUMAGNE). Bravo à Marie-Renée CALCAS et Pierre DEDEBAN qui l'ont reconnue.

L'inconnu(e) de ce numéro

Le petit saint-montais vous propose à nouveau de reconnaître cet(te) inconnu(e) de la photo ! Vous avez une idée ? Sur une feuille de papier, écrivez votre nom, prénom et le nom et prénom de la personne reconnue.

Par exemple : Anne ONIME

J'ai reconnu : Brigitte BARDOT

Cherchez bien . Il y a un carton de Saint-Mont à gagner. Le tirage s'effectuera le dimanche 28 mars 2004 (Fête du Vin). Déposez vos bulletins dans la boîte à lettres de la mairie, avant le 28/03/2004, 12h00. Bien sûr, les parents de l'inconnu(e) ne sont pas autorisés à participer au jeu.



Fête des fleurs de RISCLE

Une réunion a eu lieu à Riscle le 09 Février.

Le 20 Mai 2004, c'est la Fête des Fleurs à Riscle

Nous nous sommes engagés à faire un char comme les années précédentes. Le sujet retenu est L'ESPAGNOLE.

Pensez déjà à réserver les fleurs que vous aurez.

Venez nombreux au silo. Ambiance et repas assurés !

Ouverture de la truite

Le samedi 13 mars 2004, la société de pêche de SAINT-MONT vous informe qu'il sera temps d'affûter vos hameçons pour aller taquiner la truite dans les cours d'eau.

Concours de pêche local

Le samedi 24 avril 2004 à 8h00, la société de pêche de SAINT-MONT organise son traditionnel concours local pour désigner les participants au concours de pêche fédéral.

Dimanche 6 juin 2003, c'est la fête de la pêche. Retenez cette date car, à SAINT-MONT, nous pêcherons toute la journée. Pique-nique et ambiance assurés autour d'un lac. Venez découvrir ou redécouvrir ce loisir !

Fête du vin

Une corvée (nettoyage du village, mise en place d'un grillage au chemin de ronde) aura lieu le samedi 20 mars. Merci à tous ceux qui peuvent nous aider de venir ce jour dès 9h00 au village (place Valéria).

Pour faire un dernier point, une réunion est programmée le :

Mercredi 24 mars 2003 à 21h00

salle des associations.

Votre présence est indispensable pour régler les détails de dernière minute.

Merci d'avance à toutes celles et à tous ceux qui répondront présents pour ces deux rendez-vous importants.

Le petit saint-montais est la revue du Foyer Rural de SAINT-MONT.

Directeur de la publication :

Le président du Foyer Rural,
Michel PETIT

Tél : 05 62 69 64 77

Vous pouvez collaborer en apportant vos articles, suggestions, ...

*Imprimé par nos soins
Imprimerie Spéciale SAINT-MONT*